



**Revue de presse**

**Dossier spécial du CPQ  
sur les prévisions salariales 2010**

**Octobre 2009**

# Mince augmentation

■ Le Conseil du patronat prévoit que la hausse des salaires sera inférieure à celle de l'année dernière, se situant à 2,5 %

**(Agence GMI) En raison de la crise financière mondiale, les augmentations salariales des travailleurs d'un peu partout au pays seraient moindres l'an prochain qu'en 2009, selon les prévisions du Conseil du patronat.**

Dans un document dévoilé hier, l'organisme prévoit en effet que les augmentations salariales accordées en 2010 par les employeurs seront généralement inférieures à l'année précédente, avoisinant 2,5 % pour le Canada et légèrement plus faibles pour le Québec.

C'est la tendance qui ressort d'un récent sondage annuel du Conseil du patronat du Québec sur les prévisions salariales réalisées auprès de cinq grandes firmes de consul-

tation en ressources humaines du Québec, à savoir Aon Conseil, Mercer, Morneau Sobeco, Towers Perrin et Watson Wyatt.

« Le climat est toujours incertain, mais un peu plus positif. Il règne un optimisme prudent », explique Patrick Lemieux, responsable des communications au Conseil du patronat du Québec.

## Disparités régionales et sectorielles

De plus, comme pour les dernières années, des disparités régionales et sectorielles sont toujours présentes, mais s'avèrent de moindre importance.

« Les provinces gagnantes sont l'Alberta et la Saskatchewan, qui semblent mener le bal cette année en matière d'augmentations salariales », affirme Norma Kozhaya, direc-

trice de la recherche et économiste en chef du Conseil du patronat du Québec.

## Plus modeste au Québec

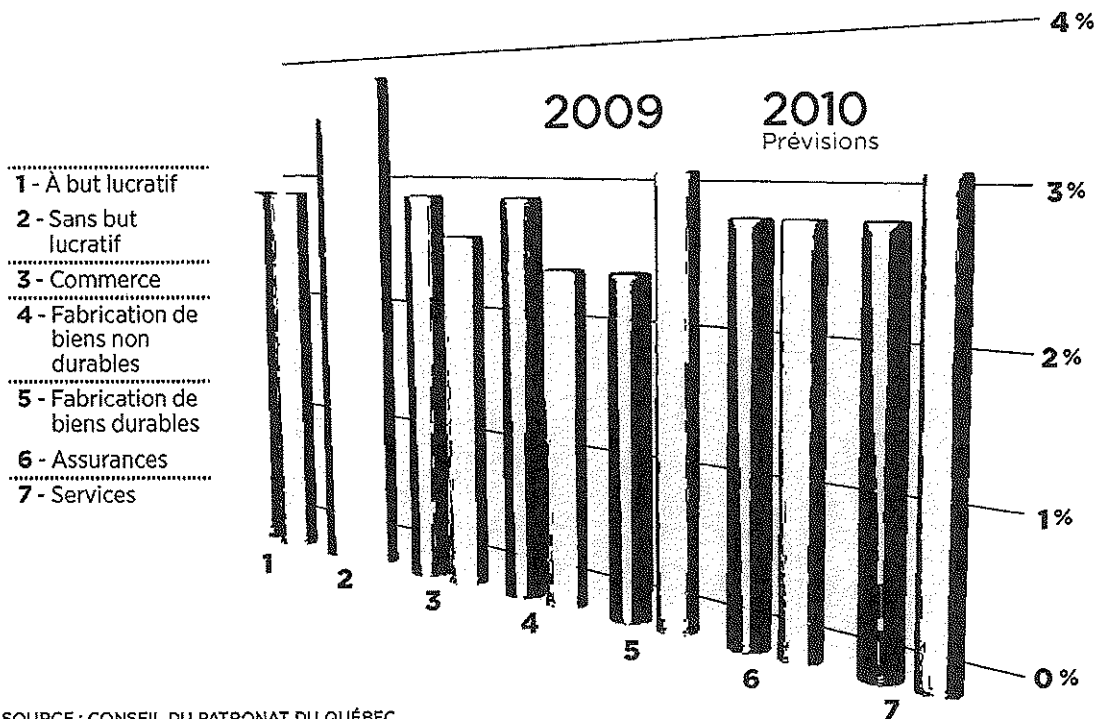
Quant au Québec, tout comme en Ontario, les augmentations seront généralement un peu plus modestes.

Les secteurs qui bénéficieront le plus de ces augmentations seront le secteur public, les assurances, l'industrie pharmaceutique. En contrepartie, « certains secteurs verront leurs salaires gelés ou faiblement augmentés. On signale les milieux manufacturiers, du commerce au détail ou encore le secteur des médias et des télécommunications », ajoute M<sup>me</sup> Kozhaya.

Sur une note un peu plus positive, les données obtenues dans cette étude montrent également que le nombre d'entreprises ayant procédé à un gel des salaires en 2009 (35 %) s'avère plus important que celles qui prévoient appliquer la même mesure (10-15 %) en 2010.



**NORMA KOZHAYA**  
Économiste



SOURCE : CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC

# Average raise next year: 2.5%

## DISCREPANCIES AMONG SECTORS

### Up to 20% of employers to freeze pay

SHEILA MCGOVERN  
THE GAZETTE

Quebec's employer association, the Conseil du Patronat, has consulted half-a-dozen human-resources experts and concluded that Canadians who get pay raises in 2010 will receive, on average, 2.5 per cent more.

That's less than the three per cent handed out in 2009.

And Quebecers will get marginally less than the national average - 2.4 per cent.

However, more people will get raises, said Norma Kozhaya, chief economist and director of research for the conseil. In 2009, about 33 per cent of employers said they were freezing paycheques, she said. Next year, that number is expected to drop to between 10 and 20 per cent.

"People are optimistic, but still prudent, she said. "They are not overly optimistic because of the uncertainties."

Still, she said, employers do seem concerned about future labour shortages brought on in part by the aging population that will see many baby boomers begin reaching traditional retirement age in the next five years, she said.

"They are trying to avoid layoffs and salary freezes" and hang on to their experienced or skilled employees.

Of course, there are discrepancies among economic sectors, she added. The Conseil expects the highest pay hikes will be in the public sector, and insurance and pharmaceutical industries. Forestry, manufacturing, retail, and media and communications are hav-

ing a tougher time.

In terms of percentages, there is not much difference between the wage increases to be handed out to all levels of workers, from executives on down, she said, though in dollar terms, 2.5 per cent of an executive's salary is considerably larger than a production worker's.

Next year will also see little discrepancy between the regions of Canada, she added, though Quebec and Ontario will be slightly weaker.

The Conseil asks major human-resources firms that routinely poll employers to provide specific Quebec figures, then searches through all the reports for averages and trends.

smcgovern@  
thegazette.canwest.com

## Faibles hausses de salaire l'an prochain

Le Conseil du patronat du Québec s'attend à des augmentations salariales moyennes fluctuant autour de 2,5 % pour le Canada l'an prochain. Dans une étude publiée hier, l'organisme prévoit cependant des augmentations plus modestes au Québec et en Ontario. Les augmentations seront plus importantes dans le secteur public, les assurances, et aussi dans celui des produits pharmaceutiques. Les travailleurs qui s'en tireront le moins bien se retrouveront dans les secteurs manufacturier et du commerce de détail.

- *La Presse canadienne*

## Moins de gel de salaires en 2010

Les augmentations de salaires consenties l'an prochain aux travailleurs québécois devraient tourner en moyenne autour de 2,5 %. Les prévisions mises à jour hier par le Conseil du patronat du Québec (CPQ) soulignent que les hausses octroyées par les patrons en 2010 seront toutefois moins importantes qu'en 2009 (moyenne de 2,7 %).

Les firmes Mercer et Morneau Sobeco avancent que les hausses salariales oscilleront entre 2,5 % et 2,9 % en sol québécois l'an prochain. À l'extérieur de Montréal, la hausse devrait être de 2,9 %, selon la firme Mercer; alors que dans la métropole on s'attend à une avancée des salaires de 2,8 %.

Chez Morneau Sobeco, on croit que les augmentations de salaires

des employés au Québec varieront entre 1,1 % et 3,5 % (2,5 % en moyenne). Le Conseil du patronat avance qu'en raison de la récession qui tire à sa fin, moins d'entreprises prévoient avoir recours au gel de salaires en 2010 qu'en 2009. De plus en plus d'employeurs ont d'ailleurs dû procéder à des choix stratégiques en matière de rémunération, rappelle le CPQ.

Ainsi, la pénurie anticipée de travailleurs qualifiés demeure un enjeu important pour un grand nombre d'employeurs. *Pierre Couture*

# Légère hausse des salaires au Québec pour 2010

**JEAN-FRANÇOIS CYR**  
Jeanfrancois.cyr@24-heures.ca

En raison de la crise financière mondiale, les hausses de salaires octroyés aux travailleurs des sociétés québécoises seront moindres l'an prochain qu'en 2009, selon les prévisions du Conseil du patronat du Québec.

Dans un document dévoilé hier, l'organisme prévoit en effet que les augmentations salariales accordées en 2010 par les employeurs seront généralement inférieures à celle de l'année précédente.

Au Québec, l'augmentation pourrait atteindre 2,9 % en 2010, selon les sociétés Mercer et Morneau Sobeco, qui prévoient toutes deux que les augmentations salariales versées au Québec seront de 2,5 % à 2,9 %.

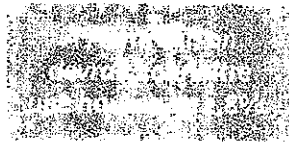
Toujours selon ces dernières, Montréal, devrait connaître une hausse de 2,8 %.

« Le climat est toujours incertain, mais un peu plus

positif. Il règne un optimisme prudent », explique Patrick Lemieux, responsable des communications au Conseil du patronat du Québec.

## Disparités régionales et sectorielles

De plus, comme pour les dernières années des disparités régionales et sectorielles



sont toujours présentes, mais s'avèrent de moindre importance.

Comparativement au Québec ou l'Ontario, « les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan sortent gagnantes, car elles semblent mener le bal cette année en matière d'augmentations salariales », affirme **Norma Kozhaya**, directrice de la recherche et économiste en chef du Conseil du patronat



PHOTO ARCHIVES

## du Québec

Dans la Belle Province, comme ailleurs au pays, les secteurs qui bénéficieront le plus de ces augmentations seront le secteur public, les assurances et l'industrie pharmaceutique.

En contrepartie, « certains secteurs verront leurs salaires gelés ou faiblement augmentés. On signale le milieu manufacturier, le commerce de détail ou encore le secteur des médias et des télécommunications », ajoute Mme Kozhaya.

### Sommaire en bref

**SALAIRE.** Le Conseil du patronat du Québec s'attend à des augmentations salariales moyennes tournant autour de 2,5 % pour le Canada l'an prochain.

**CDP.** Prévoyant que la reprise sera lente aux États-Unis, la Caisse de dépôt et placement du Québec conseille aux entreprises en expansion de miser plutôt sur le reste du monde. Elle modifiera bientôt ses pratiques pour leur donner un coup de main sur ce plan. **PC**

## Le CPQ prévoit des hausses de salaire plus faibles en 2010

LA PRESSE CANADIENNE

**MONTRÉAL** — Le Conseil du patronat du Québec s'attend à des augmentations salariales moyennes fluctuant autour de 2,5 pour cent pour le Canada l'an prochain. Dans une étude publiée hier, l'organisme prévoit cependant des augmentations plus modestes au Québec et en Ontario. L'Alberta et la Saskatchewan devraient mener le bal en matière d'augmentations salariales. De façon générale, le CPQ estime que les augmentations accordées l'an prochain par les employeurs

seront généralement inférieures à celles de 2009.

Les salaires devraient cependant varier selon les secteurs d'activité. Ainsi, les augmentations seront plus importantes dans le secteur public, les assurances, et aussi dans celui des produits pharmaceutiques. Les travailleurs qui s'en tireront le moins bien se retrouveront dans les secteurs manufacturier et du commerce de détail.

Les travailleurs qualifiés qui sont en forte demande devraient toutefois obtenir de meilleures

augmentations. Norma Kozhaya, directrice de la recherche au CPQ, a expliqué que malgré la récession, les entreprises ont besoin de main-d'oeuvre pour certaines catégories de travailleurs qualifiés. Ainsi, des augmentations leur seront accordées pour les fidéliser et pour les motiver, selon elle.

Les données de cette étude permettront au CPQ et à ses membres d'évaluer le marché du travail en prévision de l'année qui vient. Elle pourra servir de référence selon les secteurs et les catégories d'emploi.

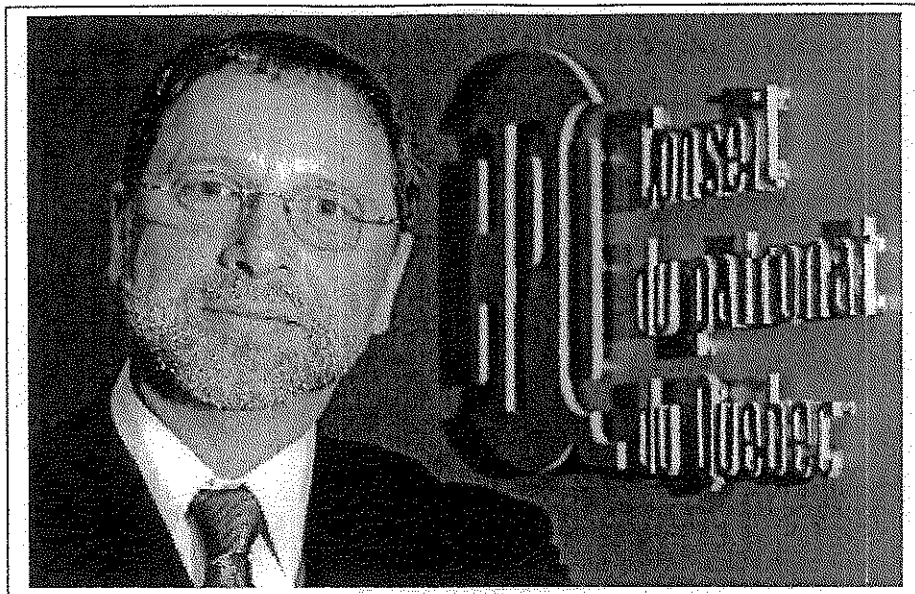
### **Augmentations salariales plus modestes en 2010**

MONTRÉAL – Le Conseil du patronat du Québec s'attend à des augmentations salariales moyennes fluctuant autour de 2,5 % pour le Canada l'an prochain. Dans une étude publiée jeudi, l'organisme prévoit cependant des augmentations plus modestes au Québec et en Ontario. L'Alberta et la Saskatchewan devraient mener le bal en matière d'augmentations salariales. De façon générale, le CPQ estime que les augmentations accordées l'an prochain par les employeurs seront généralement inférieures à celles de 2009. Les salaires devraient cependant varier selon les secteurs d'activité. Ainsi, les augmentations seront plus importantes dans le secteur public, les assurances et le pharmaceutique. Les travailleurs qui s'en tireront le moins bien se retrouveront dans les secteurs manufacturier et du commerce de détail.

LA PRESSE CANADIENNE

## Des hausses de salaire plus faibles l'an prochain qu'en 2009

Publié le 01 octobre 2009 à 09h54 | Mis à jour à 10h00



La Presse Canadienne  
Montréal

Photo Robert Mailloux, archives La Presse

Le président du Conseil du Patronat, Yves-Thomas Dorval.

Le Conseil du patronat du Québec s'attend à des augmentations salariales moyennes fluctuant autour de 2,5 pour cent pour le Canada l'an prochain. Dans une étude publiée jeudi, l'organisme prévoit cependant des augmentations plus modestes au Québec et en Ontario. L'Alberta et la Saskatchewan devraient mener le bal en matière d'augmentations salariales. De façon générale, le CPQ estime que les augmentations accordées l'an prochain par les employeurs seront généralement inférieures à celles de 2009.

Les salaires devraient cependant varier selon les secteurs d'activité. Ainsi, les augmentations seront plus importantes dans le secteur public, les assurances, et aussi dans celui des produits pharmaceutiques. Les travailleurs qui s'en tireront le moins bien se retrouveront dans les secteurs manufacturier et du commerce de détail.

Les travailleurs qualifiés qui sont en forte demande devraient toutefois obtenir de meilleures augmentations. Norma Kozhaya, directrice de la recherche au CPQ, a expliqué que malgré la récession, les entreprises ont besoin de main-d'oeuvre pour certaines catégories de travailleurs qualifiés. Ainsi, des augmentations leur seront accordées pour les fidéliser et pour les motiver, selon elle.

Les données de cette étude permettront au CPQ et à ses membres d'évaluer le marché du travail en prévision de l'année qui vient. Elle pourra servir de référence selon les secteurs et les catégories d'emploi.

# ARGENT

## Les salaires attendus en hausse jusqu'à 2,9% en 2010

1 octobre 2009 | 08h43  
- ARGENT

Louis-Pierre Côté  
Argent

Les hausses de salaires qui seront consenties aux employés des sociétés québécoises pourront atteindre 2,9% en 2010, selon les prévisions dressées par des firmes spécialistes de la rémunération et rendues publiques jeudi par le Conseil du patronat du Québec.

En général, les augmentations accordées l'an prochain seront généralement inférieures à celles de 2009.

Les sociétés Mercer et Morneau Sobeco prévoient toutes deux que les augmentations salariales qui seront versées au Québec seront de 2,5% à 2,9%.

L'enquête 2010 de Mercer indique que les augmentations projetées pour les organisations au Québec, excluant la région de Montréal, sont de 2,9%. À Montréal, la hausse devrait être de l'ordre de 2,8%.

Pour sa part, Morneau Sobeco prévoit que les augmentations salariales au Québec se situeront dans une fourchette de 1,1% à 3,5% et pourraient atteindre 2,5% en moyenne. Cette moyenne passe à 2,7% en incluant les provisions pour rajustements spéciaux ou promotions.

La firme Watson Wyatt Data Services estime qu'à Montréal, les salaires de base devraient augmenter de 2,9% en 2010, ce qui est supérieur de 0,2% aux hausses de 2009. La croissance prévue est de la même ampleur pour le grand Toronto.

Selon le Conseil du patronat, les données obtenues indiquent également qu'un nombre moins élevé d'employeurs prévoit geler les salaires en 2010 par rapport à 2009.

En moyenne, au Canada, les hausses de salaires devraient fluctuer autour de 2,5%.

Copyright © 2009

*www.canoe.com*, 1<sup>er</sup> octobre 2009

## Les hausses de salaire seront plus faibles en 2010

JEAN-FRANÇOIS CLOUTIER, LES AFFAIRES 11:42



Les employeurs sondés dans le cadre de ce dossier prévoient en 2010 octroyer des hausses de salaires moyennes de 2,5%. *Photo: Bloomberg*

Les augmentations salariales accordées en 2010 devraient être inférieures à celles consenties en 2009, année où pas moins du tiers des entreprises ont choisi de geler le salaire de tous leurs employés.

C'est ce qui ressort du plus récent Dossier annuel du Conseil du patronat du Québec préparé avec l'aide de quatre grandes firmes de consultation en ressources humaines.

Les employeurs sondés dans le cadre de ce dossier prévoient en 2010 octroyer des hausses de salaires moyennes de 2,5% au niveau canadien, une proportion qui variera moins qu'au cours des dernières années entre les différentes régions du pays.

Contrairement aux dernières années, le secteur public est le secteur de l'économie où les hausses salariales devraient être les plus importantes, suivi du secteur du pétrole et du gaz. Sans surprise, le secteur financier est celui où les entreprises prévoient verser les moins fortes hausses en 2010.

© 2007 LesAffaires.com

# AVANTAGES

LE MAGAZINE DE LA GESTION DES CAISSES DE RETRAITE ET DES AVANTAGES SOCIAUX AU QUÉBEC

## **Prévisions salariales 2010 : des hausses plus faibles qu'en 2009**

Les augmentations salariales accordées l'an prochain par les employeurs seront généralement inférieures à celles de 2009, soit des hausses moyennes fluctuant autour de 2,5 % pour le Canada et légèrement plus faibles pour le Québec.

Voilà ce qui ressort du plus récent Dossier spécial annuel du Conseil du patronat du Québec sur les prévisions salariales préparé par les cinq principales firmes de consultation en ressources humaines du Québec (Aon Conseil, Mercer, Morneau Sobeco, Towers Perrin, Watson Wyatt).

Les données obtenues indiquent également que le nombre d'entreprises ayant procédé à un gel des salaires en 2009 s'avère plus important que celles qui prévoient appliquer la même mesure en 2010.

Face à la récession économique, les entreprises ont dû procéder à des choix stratégiques en matière de rémunération. Les hausses salariales que les entreprises accorderont à leurs employés en 2010 reflètent cette préoccupation. La pénurie anticipée de travailleurs qualifiés est toujours cependant considérée comme un enjeu important par un grand nombre d'employeurs.

## **Disparités régionales et sectorielles**

Comme pour les dernières années, des disparités régionales et sectorielles sont toujours présentes, mais s'avèrent de moindre importance.

Sur le plan régional, l'exception n'est plus seulement l'Alberta mais également la Saskatchewan, qui semble mener le bal cette année en matière d'augmentations salariales. Au Québec et en Ontario, les augmentations seront généralement un peu plus modestes.

Quant aux disparités sectorielles, les augmentations seront plus importantes dans le secteur public, les assurances, et aussi dans celui des produits pharmaceutiques.

## **Les augmentations salariales seront plus faibles en 2010**

**Auteur:**

**Date de publication:**

**Adresse internet:** [http://biz.branchez-vous.com/actuaffaires/2009/10/les\\_augmentations\\_salariales\\_s.html](http://biz.branchez-vous.com/actuaffaires/2009/10/les_augmentations_salariales_s.html)

**Les augmentations salariales qui seront accordées en 2010 risquent d'être généralement plus faibles qu'en 2009.**

Selon les prévisions fournies jeudi par le Conseil du patronat du Québec, dans son dossier spécial annuel, les augmentations moyennes vont osciller en 2010 autour de 2,5% pour le Canada.

Au Québec et en Ontario, elles seront légèrement plus faibles qu'en 2009. Les hausses des salaires consenties aux travailleurs des sociétés du Québec pourraient atteindre 2,9% en 2010.

Ces hausses moins importantes refléteraient la préoccupation de faire des choix stratégiques en temps de récession, notamment en ce qui concerne la rémunération. Par contre, la pénurie prévue de travailleurs qualifiés serait toujours considérée comme un important enjeu par plusieurs employeurs.

Les données du Conseil du patronat indiquent aussi que le nombre des entreprises qui ont gelé les salaires en 2009 s'est avéré être plus importants que celles qui considèrent faire la même chose en 2010.

Les augmentations devraient être plus importantes dans le secteur public, le domaine des assurances et celui des produits pharmaceutiques.

Le dossier complet est disponible sur le site Internet du Conseil du patronat du Québec.

(sources: Conseil du patronat, Argent)

© 2009, BRANCHEZ-VOUS.com - Tous droits réservés.